AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-5-64 [illegible]

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL **15 NF**

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

N° XLIV - 11 MAI 1964

AVERTISSEMENTS — TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER — CULTURES FRUITIERES

La période de risque maximum débute. Les premières taches sont apparues consécutivement à la contamination du 17 avril et les projections d'ascospores vont atteindre leur maximum d'intensité. De plus, la végétation bien développée est très réceptive (organes jeunes).

En conséquence, il convient d'appliquer un traitement particulièrement soigné dès réception de cet avis.

HOPLOCAMPES DES POMMES : Intervenir dès la chute des pétales avec un ester phosphorique (ex : parathion). La possibilité du traitement mixte dépendra du stade d'avancement des variètés. L'ester phosphorique permettra en outre de lutter contre les premiers pucerons et acariens en attendant l'emploi d'un systémique qui est prématuré.

OIDIUM DU POMMIER : La protection doit être très soignée actuellement.

INFORMATIONS — PEGOMYIE DE LA BETTERAVE — GRANDES CULTURES

Le vol des adultes est intense. Les premiers oeufs déposés il y a 8 jours vont bientôt éclore. Les pontes s'intensifient actuellement et le risque "Pégomyie" sera grave cette année car les éclosions vont survenir sur de très jeunes betteraves. Le traitement n'est pas opportun immédiatement mais il convient de surveiller attentivement les cultures pour intervenir dès que l'on observera 1 jeune galerie par feuille (petite galerie décolorée et sinueuse de 1 ou 2 cms). Surtout sur les betteraves démariées, ne pas attendre que le dégat s'amplifie.

CHARANCON DES SILIQUES DU COLZA : Leur présence devient plus abondante. Intervenir par beau temps à partir du 15 Mai dès que l'on constatera plus de 2 charançons par hampe florale, avec un des insecticides reconnus non toxiques vis à vis des abeilles.

ALTISES SUR COLZA DE PRINTEMPS : RAPPEL

CULTURES LEGUMIERES

ANTHRACNOSE DU HARICOT : Appliquer au stade 2 feuilles bien déployées, un fongicide à base de manèbe ou de zinèbe ou de thirame ou de phaltane à la dose triple de la normale.

SEPTORIOSE DU CELERI : Continuer la protection des plants.

MOUCHES DU CHOU : Le vol des adultes se poursuit depuis une dizaine de jours. La protection des plants repiqués depuis peu ou dont le repiquage est en cours doit être assurée soit par trempage des plants, soit par arrosage abondant du sol au pied des plants de choux et choux-fleurs avec une bouillie insecticide à base de parathions ou de produits chlorés (lindane, dieldrine ...) Les systémiques sont inefficaces contre ce ravageur.

PEGOMYIE SUR EPINARD : Voir betterave.

MOUCHE DE L'OIGNON : Si le sol ou les graines n'ont pas été désinsectisés, il est prudent d'effectuer une pulvérisation sur oignon uniquement avec un produit à base de dimethoate à la dose de 600-800 Grs/ha.

FRAISIER : Pourriture grise et maladie des taches rouges. On peut employer (dose de matière active à l'hectare) : Captane ou Phaltane (150 Grs) - Thirame (320 Grs).

GROSEILLER - FRAMBOISIER : Poursuivre la protection contre le déssèchement des rameaux.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
R. DIVOUX

Le Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. COUTURIER

7

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX